

CA-22-2023

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 16 mai 2023

À la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue à la salle de conférence 5 du Centre administratif de Bonaventure, ce seizième jour du mois de mai 2023 à compter de 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentant et représentantes des parents :

M.	Marc Lusignan	District n° 1
M ^{me}	Julie Roy	District n° 2
M ^{me}	Sabrina Houle	District n° 3
M ^{me}	Marie-Claude Prévost	District n° 4
M ^{me}	Mélanie Marin	District n° 5

Représentant et représentantes de la communauté :

M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires de la santé ou des services sociaux
Vacant	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
Vacant	Expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources matérielles ou financières
M ^{me} Rosalie Bujold	Membre de la communauté

Représentants et représentantes du personnel :

M. Benoît-Guy Audet	Personnel professionnel
M ^{me} Julie Castilloux	Personnel de soutien
M. Félix Boudreau	Personnel enseignant
M ^{me} Katia Guité	Personnel d'encadrement
M. Martin Langlois	Direction d'établissement

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M. Louis Bujold, directeur général
M. Nicolas Tchernof, secrétaire général par intérim
M^{me} Monica Pichette, directrice des services éducatifs

EST ABSENTE :

M^{me} Marie-Christine Boudreau Membre de la communauté

EST INVITÉE : M^{me} Sandra Nicol, directrice générale adjointe

CA-23-281 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Mélanie Marin, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous en soulignant la présence de M^{me} Sandra Nicol, directrice générale adjointe. Elle souhaite également la bienvenue au secrétaire général par intérim, M. Nicolas Tchernof en remplacement de M^{me} Nicol jusqu'au 30 juin prochain.

CA-23-282 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Martin Langlois propose que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du CA
 - 6.1 Bilan 2022-2023 de la direction générale
7. Rapport de la présidence du Comité de parents
8. Rapport du directeur général
 - 8.1 Suivi au procès-verbal du 21 mars 2023
 - 8.2 Droit de premier refus – Vente de l'ancienne école La Relève de Saint-Elzéar
 - 8.3 Régularisation d'un droit de propriété – Municipalité de Saint-Siméon
 - 8.4 PEVR 2023-2027
 - 8.5 Projet de mutualisation en FP – État des travaux
 - 8.6 Projet de Loi 23
 - 8.7 Huis clos - Information de la direction générale
9. Rapport de la direction des Ressources matérielles et du transport
 - 9.1 Politique relative au transport et à la surveillance des élèves du préscolaire et du primaire sur l'heure du midi – Adoption
 - 9.2 Cadre d'organisation du transport scolaire - Adoption
10. Rapport de la direction des Ressources financières
 - 10.1 Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers – 2023-2024 – Adoption
 - 10.2 Cadre budgétaire et règles de répartition des ressources entre les écoles et les centres – 2023-2024 - Adoption
11. Rapport du secrétaire général
 - 11.1 Responsable de traitement des plaintes – Adoption
 - 11.2 Règles de fonctionnement du CA – Adoption
 - 11.3 Appui – Projet pilote en service de garde – CPE de la Baie
 - 11.4 Appui – Projet pilote en service de garde – CPE/BC Aux Joyeux Marmots
12. Ordre du jour de consentement
 - 12.1 Procès-verbal de la séance du 21 mars 2023 - Adoption
 - 12.2 Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA – Adoption
 - 12.3 Contrat d'entretien et de conciergerie – Octrois

- 12.4 Réfection du stationnement et du drainage des fondations – École des Découvertes de Saint-Siméon
- 12.5 Rénovation de l’enveloppe – Murs du gymnase – École Le Bois-Vivant de New Richmond
- 12.6 Réfection des quatre bassins de la toiture – École des Deux-Rivières de Matapédia
13. Huis clos - Rapport du Comité de sélection du poste de direction générale adjointe
14. Huis clos – Nomination au poste de direction générale adjointe
15. Date de la prochaine rencontre
16. Levée de la rencontre
17. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l’unanimité.

CA-23-000 CODE D’ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D’INTÉRÊT

Aucune dénonciation d’intérêt pour cette rencontre.

CA-23-000 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n’y a aucune question.

CA-23-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE – M^{ME} MÉLANIE MARIN

M^{me} Marin nous informe des activités de la présidence depuis la dernière rencontre :

- Rencontres pour le processus de sélection de la direction générale adjointe
- Comité d’évaluation du DG
- Représentation du CA au Gala des Charlemagne
- Une rencontre avec le secrétaire général par intérim et le directeur général pour la préparation du CA.

CA-23-000 BILAN 2022-2023 DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

M^{me} Marin informe les membres de la démarche du Comité d’évaluation en regard au bilan de la direction générale. Elle mentionne la bonne participation du comité. M^{me} Marin procède à la lecture du compte rendu du Comité d’évaluation. Le travail rigoureux de la direction générale est souligné en regard à l’élaboration du bilan de fin de mandat.

CA-23-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Sandra Nicol, à titre de secrétaire générale sortante, informe les membres de la nomination des membres parents aux postes vacants au Conseil d’administration.

Les membres suivants ont été élus par acclamation à la dernière rencontre du Comité de parents : M^{me} Mélanie Marin, M. Marc Lusignan et M^{me} Sabrina Houle, leur mandat est reconduit pour 3 ans.

Les membres parents au Comité de la Politique des frais chargés aux parents et aux usagers ont procédé à la mise à jour et ils ont transmis la recommandation d'adoption de cette politique à la rencontre d'aujourd'hui.

En suivi à la pièce de théâtre Parminou « Un parent presque parfait » les membres parents déplorent le faible taux de participation aux 3 représentations de cette pièce.

CA-23-000 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – M. LOUIS BUJOLD

CA-23-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 MARS 2023

Le suivi a été fait au point du Comité de parents.

CA-23-283 RENONCIATION À NOTRE DROIT DE PREMIER REFUS – VENTE DE L'ANCIENNE ÉCOLE LA RELÈVE DE SAINT-ELZÉAR

Il est proposé par M^{me} Julie Roy que le Centre de services scolaire René-Lévesque renonce à son droit de premier refus et permette à la Municipalité de Saint-Elzéar de vendre le bâtiment (ancienne École La Relève de Saint-Elzéar) afin de soutenir le développement du milieu.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-284 RÉGULARISATION D'UN DROIT DE PROPRIÉTÉ – MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

Considérant la propriété du lot 5 595 676 par la Municipalité de Saint-Siméon, lot où est implanté son ancien bureau municipal;

Considérant que le Centre de services scolaire René-Lévesque apparaît dans la chaîne de titres du propriétaire de l'immeuble ci-dessus désigné;

Considérant qu'aux termes d'un certificat de propriété délivré par le ministre de l'Énergie et des Ressources en application de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (R.L.R.Q. c. T-11) et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Bonaventure 1 le 05 mai 1980, sous le numéro 41 824. En effet, à la suite de la révision cadastrale qui est entrée en vigueur le 31 juillet 1976, le ministre de l'Énergie et des Ressources a délivré un certificat de propriété à tout occupant d'un immeuble inscrit aux plans et livre de renvoi révisés de la partie concernée du cadastre du canton de Hamilton;

Considérant que la Commission scolaire Val D'accueil, à l'époque, a déjà occupé l'immeuble ci-dessus désigné, mais n'a jamais été propriétaire de cet immeuble;

Considérant l'intention de la Municipalité de Saint-Siméon de vendre cette propriété;

Considérant que la situation doit être régularisée afin de permettre à la Municipalité de procéder;

Considérant la recommandation du notaire M^e Langis Blais de procéder en ce sens, au terme d'une étude détaillée des titres de propriétaire.

En conséquence, il est proposé par M. Marc Lusignan que le Centre de services scolaire René-Lévesque cède à la Municipalité de Saint-Siméon les droits sur le lot 5 595 676, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer pour et au nom du Centre de services scolaire l'acte notarié à intervenir, et à signer tous actes et documents afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 PEVR 2023-2027

M. Louis Bujold et M^{me} Sandra Nicol présentent le bilan du PEVR 2023-2027. Ce bilan a également été présenté aux membres du CCG.

À la prochaine rencontre du conseil d'administration du 13 juin prochain, les conclusions et réflexions ainsi que le processus seront présentés.

CA-23-000 PROJET DE MUTUALISATION EN FP – ÉTAT DES TRAVAUX

M. Louis Bujold présente à titre informatif l'intention de mutualisation avec les 8 centres de formation professionnelle de la Gaspésie les Îles afin de consolider l'offre de formation. M^{me} Sandra Nicol assurera le suivi à titre de directrice générale.

CA-23-000 PROJET DE LOI 23

M. Louis Bujold présente les changements en lien avec ce projet de loi. Dans le cadre des prochaines consultations de ce projet de loi, un sondage de la FCCSQ a été transmis aux membres du CA afin de soumettre leurs commentaires pour aider à la préparation d'un mémoire qui sera présenté par la Fédération devant la commission parlementaire.

CA-23-285 HUIS CLOS – INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

M^{me} Rosalie Bujold demande le huis clos pour le sujet d'information de la direction générale.

M. Louis Bujold fait un retour sur le sujet qui devait être présenté au Conseil d'administration extraordinaire du 4 mai dernier qui a été annulé.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-286 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

M. Martin Langlois propose la reprise de l'assemblée régulière.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TRANSPORT

CA-23-287 POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT ET À LA SURVEILLANCE DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE SUR L'HEURE DU MIDI - ADOPTION

Il est proposé par M. Benoît-Guy Audet que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la Politique relative au transport et à la surveillance des élèves du préscolaire et du primaire sur l'heure du midi, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-288 CADRE D'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE - ADOPTION

Il est proposé par M^{me} Julie Castilloux que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption du *Cadre d'organisation du transport scolaire*, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CA-23-289 POLITIQUE DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS OU DES USAGERS -2023-2024 - ADOPTION

En suivi aux différentes consultations réalisées, il est proposé par M^{me} Katia Guité que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte la Politique de contributions financières exigées des parents ou des usagers - *2023-2024*, telle que recommandée par le Comité de parents.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-290 CADRE BUDGÉTAIRE ET RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉCOLES ET LES CENTRES -2023-2024 - ADOPTION

Il est proposé par M. Benoît-Guy Audet que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte le Cadre budgétaire et les règles de répartition des ressources entre les écoles et les centres- *2023-2024*, tel que recommandé par le Comité de répartition des ressources.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CA-23-291 RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES - DÉSIGNATION

Il est proposé par M. Marc Lusignan que le Centre de services scolaire René-Lévesque désigne, le secrétaire général, à titre de **responsable du traitement des plaintes (RTP)**, et ce, à compter du 28 août prochain, date officielle d'entrée en vigueur des dispositions relatives à cette procédure.

Adopté à l'unanimité

CA-23-292 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ADOPTION

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Prévost que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption des modifications aux Règles de fonctionnement du Conseil d'administration telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-293 APPUI AU PROJET DE PROJET PILOTE EN SERVICE DE GARDE – CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DE LA BAIE

CONSIDÉRANT l'importance du développement de places en service de garde sur le territoire de la MRC de Bonaventure dans le secteur de Paspébiac;

CONSIDÉRANT les locaux disponibles au Centre d'éducation des adultes de Saint-Pie X;

CONSIDÉRANT les démarches conjointes du CSSRL, du CPE de la Baie et de la MRC Bonaventure pour le déploiement de places en service de garde éducatif;

CONSIDÉRANT les démarches en cours pour estimer le coût des travaux et de l'aménagement du local afin de le transformer en service de garde éducatif, et que les partenaires aux démarches conjointes travailleront à trouver le financement complet de ces coûts;

CONSIDÉRANT les enjeux de temps liés au dépôt de projet-pilote au ministère de la Famille, à l'obtention du financement et la réalisation des travaux, et la différence que peut jouer le CSSRL en se positionnant dès maintenant en faveur du projet à condition que celui-ci soit financé à l'externe;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Prévost

Que le Centre de services scolaire René-Lévesque appuie la demande de projet-pilote que le CPE dépose au ministère de la Famille dans le but d'ouvrir un service de garde éducatif à même les locaux du Centre d'éducation des adultes de Saint-Pie X;

Que le Centre de services scolaire René-Lévesque accepte d'effectuer les travaux nécessaires dans les locaux du Centre d'éducation des adultes de Saint-

Pie X, si ceux-ci sont entièrement financés par des sources extérieures, afin d'aménager un service de garde en milieu communautaire au Centre d'éducation des adultes de Saint-Pie X qui saura répondre aux exigences du ministère de la Famille;

Que les locaux aménagés seront prêtés selon une entente avec deux responsable(s) de services de garde éducatifs reconnues par le CPE de la Baie si le projet pilote est accepté par le ministère.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-294 APPUI AU PROJET DE PROJET PILOTE EN SERVICE DE GARDE – CENTRE DE LA PETITE ENFANCE/BC AUX JOYEUX MARMOTS

CONSIDÉRANT l'importance du développement de places en service de garde sur le territoire d'Avignon Ouest;

CONSIDÉRANT les locaux disponibles à l'école des Deux-Rivières de Matapédia;

CONSIDÉRANT les démarches conjointes du CSSRL, du CPE/BC Aux Joyeux Marmots, de la Municipalité de Matapédia et de la MRC Avignon pour le déploiement de places en service de garde éducatif;

CONSIDÉRANT les démarches en cours pour estimer le coût des travaux et de l'aménagement du local afin de le transformer en service de garde éducatif, et que les partenaires aux démarches conjointes travailleront à trouver le financement complet de ces coûts;

CONSIDÉRANT les enjeux de temps liés au dépôt de projet pilote au ministère de la Famille, à l'obtention du financement et la réalisation des travaux, et la différence que peut jouer le CSSRL en se positionnant dès maintenant en faveur du projet à condition que celui-ci soit financé à l'externe;

Il est proposé par M. Martin Langlois

Que le Centre de services scolaire René-Lévesque appuie la demande de projet-pilote que le CPE/BC dépose au ministère de la Famille dans le but d'ouvrir un service de garde éducatif à même les locaux de l'école des Deux-Rivières à Matapédia;

Que le Centre de services scolaire René-Lévesque accepte d'effectuer les travaux nécessaires dans les locaux de l'école de Matapédia, si ceux-ci sont entièrement financés par des sources extérieures, afin d'aménager un service de garde en milieu communautaire à l'école des Deux-Rivières qui saura répondre aux exigences du ministère de la Famille;

Que les locaux aménagés seront prêtés selon une entente avec une ou deux responsable(s) de services de garde éducatifs reconnues par le CPE/BC Aux Joyeux Marmots si le projet pilote est accepté par le ministère.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

CA-23-295 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2023 - ADOPTION

Le procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2023 (CA-21-2023) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M. Benoît-Guy Audet en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-296 POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES EHDAA – 2023-2024 - ADOPTION

Il est proposé par M. Benoît-Guy Audet que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage 2023-2024, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-297 CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE CONCIERGERIE - OCTROIS

Il est proposé par M. Benoît-Guy Audet que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services des entreprises suivantes pour effectuer les travaux d'entretien et de conciergerie détaillés dans le tableau ci-dessous :

École	Entrepreneur	Contrat (3 ans) 2023 à 2026 (taxes en sus)*	Option de renouvellement
Sainte-Marie Cap d'Espoir	Luc Gariépy	159 000 \$	2026-2027 – 2027-2028
Bon-Pasteur Ste-Thérèse	Sonia Cauvier	105 000 \$	2026-2027 – 2027-2028
Notre Dame Grande-Rivière	Entretien M.L 9362-2900 Québec Inc	218 400 \$	2026-2027 – 2027-2028
Bon-Pasteur Grande-Rivière	Entretien M.L 9362-2900 Québec Inc	307 497 \$	2026-2027 – 2027-2028
Des Audomarois Saint-Omer	Les Entreprises CJM 9292-8845 Québec Inc.	107 985 \$	2026-2027 – 2027-2028

Adopté à l'unanimité.

CA-23-298 RÉFECTION DU STATIONNEMENT ET DU DRAINAGE DES FONDATIONS – ÉCOLE DES DÉCOUVERTES DE SAINT-SIMÉON

Il est proposé par M. Benoît-Guy Audet que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services de l'entreprise **Les Constructions Scandinaves inc.**, ayant présenté la plus basse soumission conforme, au

montant de six cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt-quatre et vingt-sept dollars **(676 284,27 \$)**, taxes exclues, pour effectuer les travaux de réfection du stationnement et du drainage des fondations à l'école des Découvertes de Saint-Siméon.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-299 RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE – MURS DU GYMNASE – ÉCOLE LE BOIS-VIVANT DE NEW RICHMOND

Il est proposé par M. Benoît-Guy Audet que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services de l'entreprise **Construction Michel Maltais**, ayant présenté la plus basse soumission conforme, au montant de trois cent soixante-cinq mille neuf cent vingt dollars **(365 920,00 \$)**, taxes exclues, pour effectuer les travaux de réfection de l'enveloppe – Murs du gymnase – à l'école le Bois-Vivant de New Richmond.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-300 RÉFECTION DE QUATRE BASSINS DE LA TOITURE – ÉCOLE DES DEUX-RIVIÈRES DE MATAPÉDIA

Il est proposé par M. Benoît-Guy Audet que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services de l'entreprise **Toiture de la Vallée inc.**, ayant présenté la plus basse soumission conforme, au montant de deux cent soixante-trois mille six cent quarante dollars **(263 640 \$)**, taxes exclues, pour effectuer les travaux de réfection de quatre bassins de la toiture à l'école des Deux-Rivières de Matapédia.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-301 HUIS CLOS – RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

M^{me} Rosalie Bujold demande le huis clos pour sujet.

M^{me} Sandra Nicol présente le rapport du Comité de sélection du poste de direction générale adjointe. Le comité était accompagné de M. Robert Gendron, consultant ainsi que la Firme SCE.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-302 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Mme Julie Castilloux propose la reprise de l'assemblée régulière.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-303 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE DJOINTE

À la suite du processus de sélection et du rapport du comité, M^{me} Julie Roy propose de procéder à la nomination de M^{me} Manon Dumaresq au poste de direction générale adjointe du Centre de services scolaire René-Lévesque, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

La prochaine rencontre du CA se tiendra le 13 juin prochain à compter de 18 h 30 en présence à la salle 5 de Bonaventure.

CA-23-304 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M^{me} Katia Guité, la présidente, M^{me} Mélanie Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

CA-23-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Mélanie Marin
Présidente

Nicolas Tchernof
Secrétaire général par intérim